

# ETUDE DE GOUVERNANCE DE LA ZONE RAMSAR « ETANGS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE »

Comité de suivi n°1 du 19 septembre 2018

Compte-rendu



V2 – novembre 2018





BRL ingénierie

1105 Av Pierre Mendès-France BP 94001  
30001 NIMES CEDEX 5

Date du document	24/10/2018
Contact	Isabelle Terrasson – Ninon Sicard

Titre du document	Compte-rendu du Comité de suivi n°1 du 19 septembre 2018
Référence du document :	A00349
Indice :	V2

Date émission	Indice	Observation	Dressé par	Vérifié et Validé par
25/10/2018	V1	1 <sup>ère</sup> émission	Isabelle Terrasson Ninon Sicard	Damien Barral
12/11/2018	V2	2 <sup>ème</sup> émission : intégration des commentaires de la DREAL et de l'Agence de l'eau	Isabelle Terrasson Ninon Sicard	Damien Barral



# ETUDE DE GOUVERNANCE DE LA ZONE RAMSAR « ETANGS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE »

## Compte-rendu du Comité de suivi n°1 du 19 septembre 2018

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>1</b>
<b>1 OBJECTIFS DU 1<sup>ER</sup> COMITE DE SUIVI</b> .....	<b>3</b>
1.1 RAPPEL DES ETAPES DE L'ETUDE DE GOUVERNANCE .....	3
1.2 OBJECTIFS ASSIGNES AU 1 <sup>ER</sup> COMITE DE SUIVI .....	3
<b>2 DEROULEMENT DU 1<sup>ER</sup> COMITE DE SUIVI</b> .....	<b>4</b>
<b>3 PRODUCTIONS REALISEES AU COURS DU 1<sup>ER</sup> COMITE DE SUIVI</b> .....	<b>4</b>
3.1 PRODUCTIONS DE L'ATELIER DE TRAVAIL N°1 .....	4
3.1.1 Enjeux identifiés par chacun des groupes .....	4
3.1.2 Résultat du travail de hiérarchisation des enjeux réalisé en plénière.....	8
3.2 PRODUCTIONS DE L'ATELIER DE TRAVAIL N°2 .....	10
<b>ANNEXES</b> .....	<b>17</b>
Annexe 1. Liste des participants .....	19
Annexe 2. Présentation PowerPoint .....	21

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Rappel des étapes de l'étude de gouvernance de la zone Ramsar « Étangs de la Champagne humide » .....	3
Figure 2 : Productions du groupe 1 – Atelier 1 .....	5
Figure 3 : Productions du groupe 2 – Atelier 1 .....	6
Figure 4 : Productions du groupe 3 – Atelier 1 .....	7
Figure 5 : Résultat du travail de hiérarchisation des enjeux .....	8
Figure 6 : Productions du groupe 1 – Atelier 2 .....	11
Figure 7 : Productions du groupe 2 – Atelier 2 .....	12
Figure 8 : Productions du groupe 3 – Atelier 2 .....	13
Figure 9 : Présentation PowerPoint .....	21

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des participants .....	19
--	----

# PREAMBULE

Le 19 septembre 2018 s'est tenu le premier Comité de suivi de l'étude de gouvernance de la zone Ramsar « Étangs de la Champagne humide ».  
Ce document rappelle les objectifs assignés à ce Comité et présente le déroulement ainsi que les productions réalisées au cours de cet atelier.





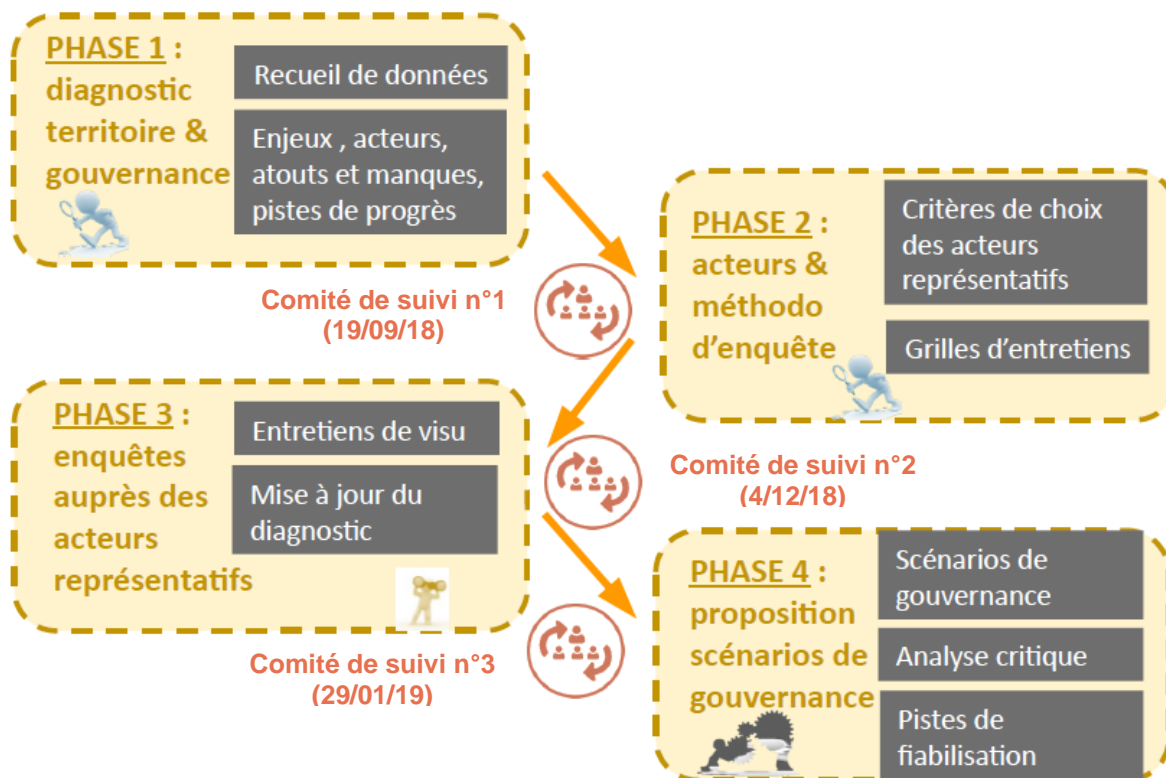


# 1 OBJECTIFS DU 1<sup>ER</sup> COMITE DE SUIVI

## 1.1 RAPPEL DES ETAPES DE L'ETUDE DE GOUVERNANCE

Le schéma ci-dessous, issu de la plaquette de présentation de l'étude (jointe à l'invitation au Comité de suivi n°1), rappelle les étapes de l'étude de gouvernance et la place des Comités de suivi dans le déroulement de l'étude.

Figure 1 : Rappel des étapes de l'étude de gouvernance de la zone Ramsar « Étangs de la Champagne humide »



Source : DREAL Grand Est, AESN & BRLi

## 1.2 OBJECTIFS ASSIGNES AU 1<sup>ER</sup> COMITE DE SUIVI

Les objectifs assignés au premier comité de suivi sont rappelés ci-après :

- Mettre en place une communauté de travail ;
- Générer une dynamique d'engagement en faveur du projet ;
- Informer les acteurs du territoire de la démarche lancée par l'AESN et la DREAL ;
- Partager un socle commun de connaissances ;
- Réfléchir ensemble au projet de territoire de la zone Ramsar.



## 2 DEROULEMENT DU 1<sup>ER</sup> COMITE DE SUIVI

Le premier Comité de suivi s'est déroulé selon les quatre séquences suivantes :

1. Présentation de la démarche et cadrage de l'atelier (AESN, DREAL) ;
2. Présentation des grands traits du territoire (BRLi) ;
3. Atelier de travail n°1 : Mise au point d'une liste d'enjeux partagés ;
4. Atelier de travail n°2 : Identification des éléments de réponse à ces enjeux, c'est-à-dire les chantiers prioritaires à conduire sur le site Ramsar.

## 3 PRODUCTIONS REALISEES AU COURS DU 1<sup>ER</sup> COMITE DE SUIVI

### 3.1 PRODUCTIONS DE L'ATELIER DE TRAVAIL N°1

L'atelier de travail n°1 avait pour objectif la mise au point d'une liste d'enjeux partagés. Cette première phase de travail était structurée en deux temps :

- Un temps d'identification des enjeux en sous-groupe ;
- Un temps de hiérarchisation des enjeux en plénière.

#### 4 3.1.1 Enjeux identifiés par chacun des groupes

##### CONSIGNE

Les participants sont répartis en 3 groupes. Chaque groupe traite d'une seule question :

- Groupe 1 : Quels sont les points forts de la gestion et de l'exploitation durable de la zone Ramsar et les difficultés rencontrées par le territoire pour satisfaire les engagements Ramsar ?
- Groupe 2 : Quelles sont les pressions et menaces susceptibles de mettre en péril ce pourquoi le site a été labellisé Ramsar ?
- Groupe 3 : Quels sont les atouts actuels du territoire à valoriser et les opportunités du territoire à saisir pour accomplir pleinement les engagements Ramsar ?

Dans chaque groupe, les participants sont invités à formuler 2 réponses à la question posée, à les reporter sur le kraft affiché et à les expliquer au reste du groupe.

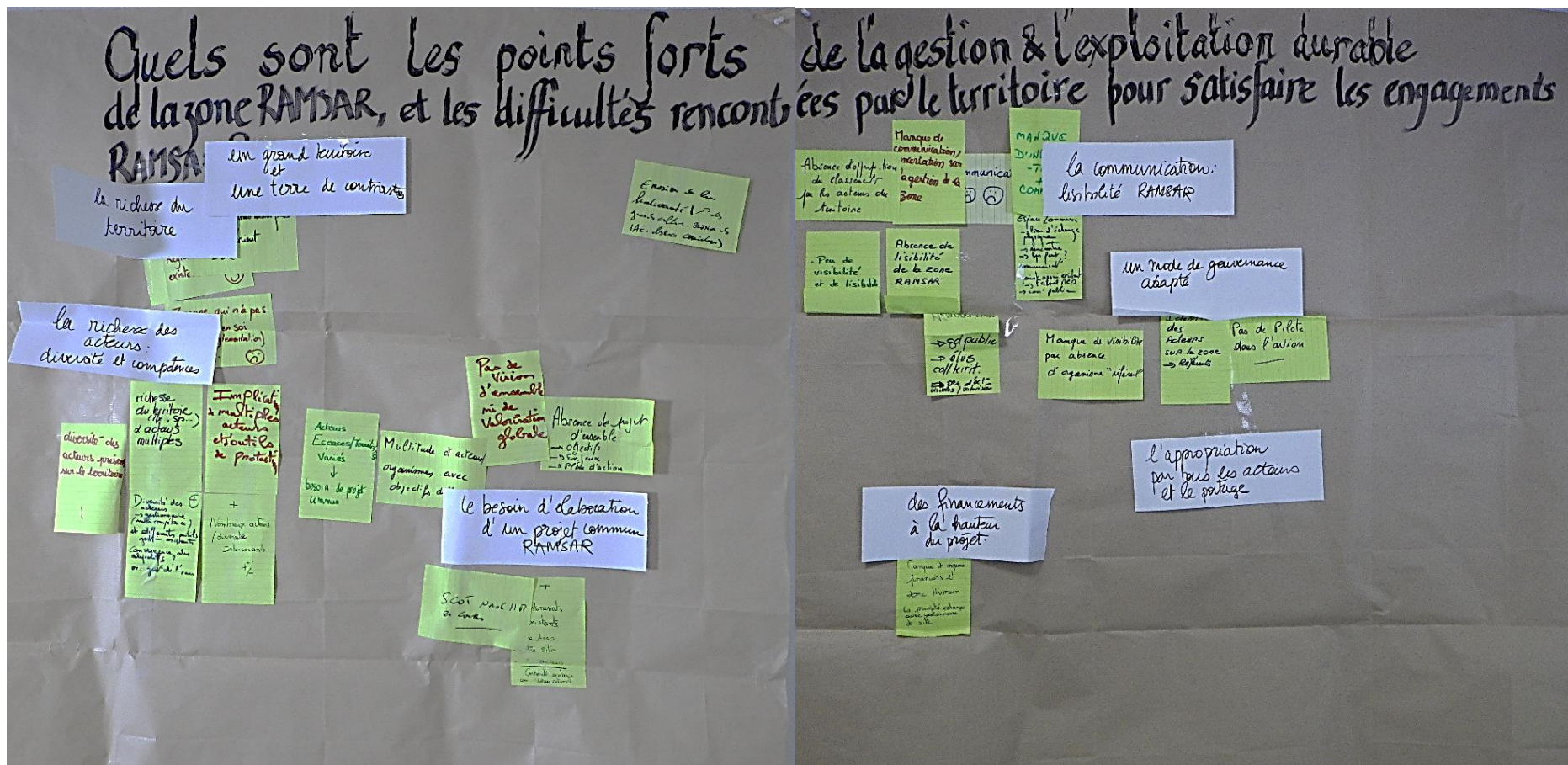
Une fois l'ensemble des idées exprimées, un travail de regroupement des idées et de formulation littéraire d'une liste restreinte d'enjeux est réalisé.

##### PRODUCTIONS REALISEES



Productions du groupe 1 : Quels sont les points forts de la gestion et de l'exploitation durable de la zone Ramsar et les difficultés rencontrées par le territoire pour satisfaire les engagements Ramsar ?

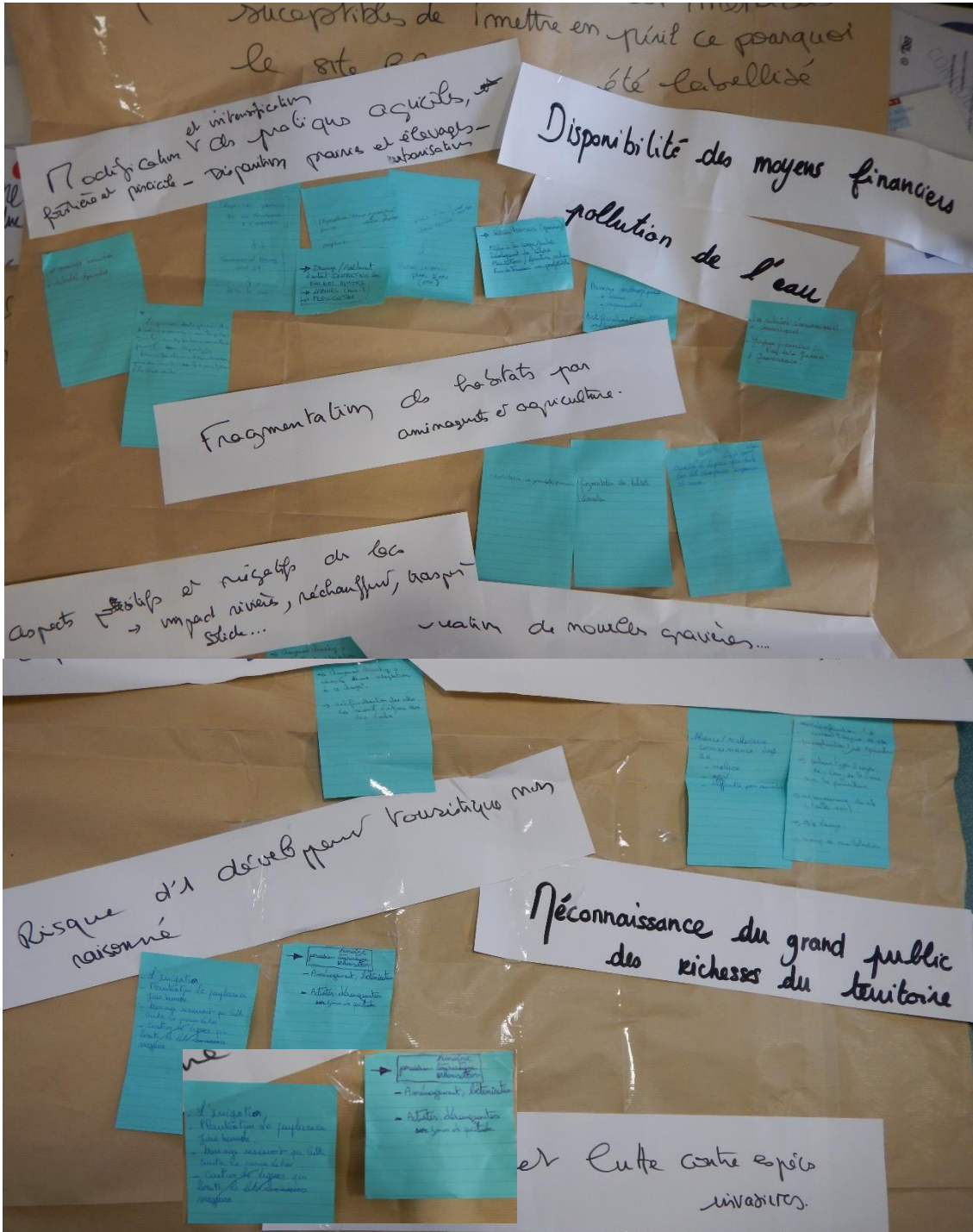
Figure 2 : Productions du groupe 1 – Atelier 1





Productions du groupe 2 : Quelles sont les pressions et menaces susceptibles de mettre en péril ce pourquoi le site a été labellisé Ramsar ?

Figure 3 : Productions du groupe 2 – Atelier 1

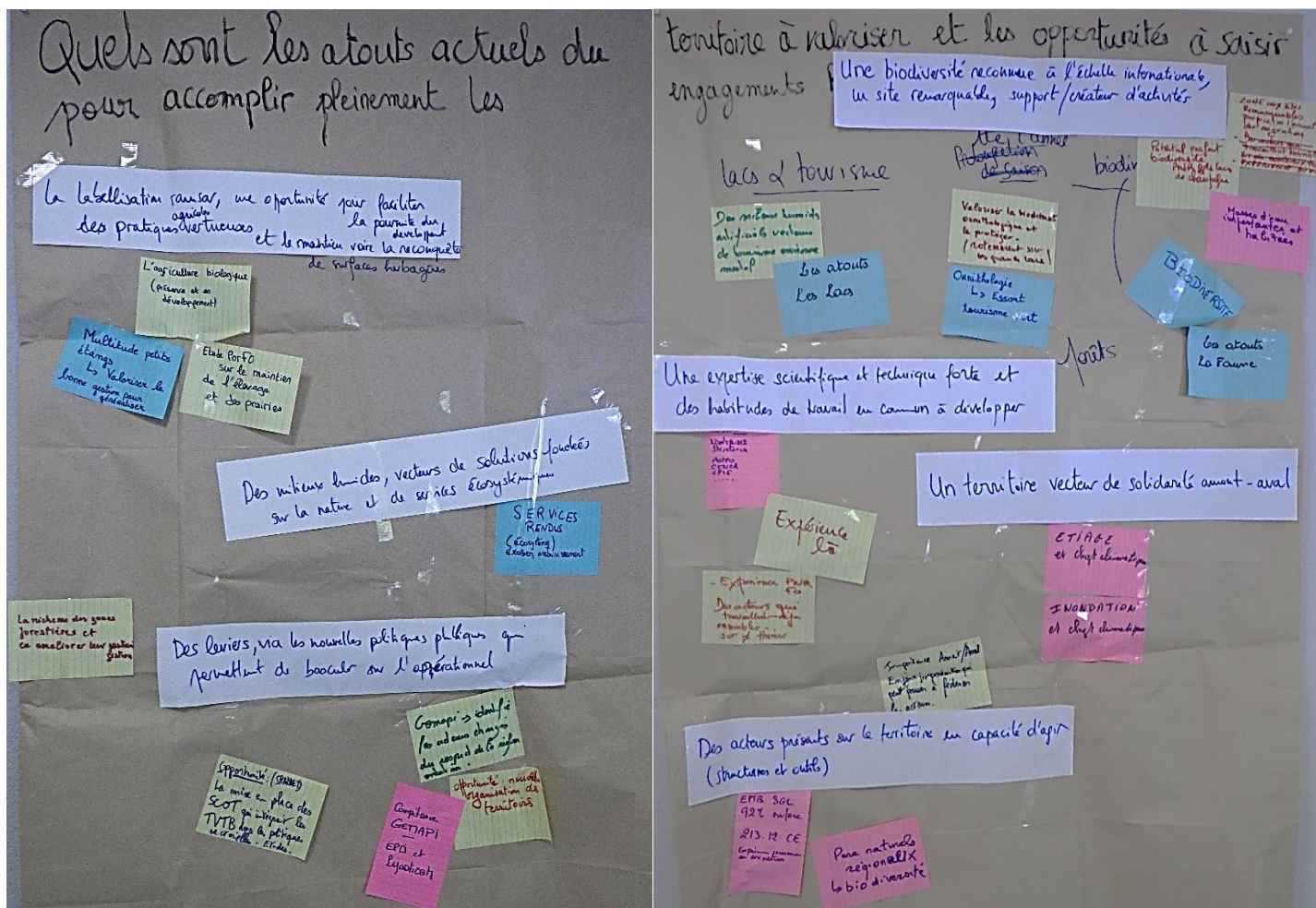


6



### Productions du groupe 3 : Quels sont les atouts actuels du territoire à valoriser et les opportunités du territoire à saisir pour accomplir pleinement les engagements Ramsar ?

Figure 4 : Productions du groupe 3 – Atelier 1





## 3.1.2 Résultat du travail de hiérarchisation des enjeux réalisé en plénière

### CONSIGNE

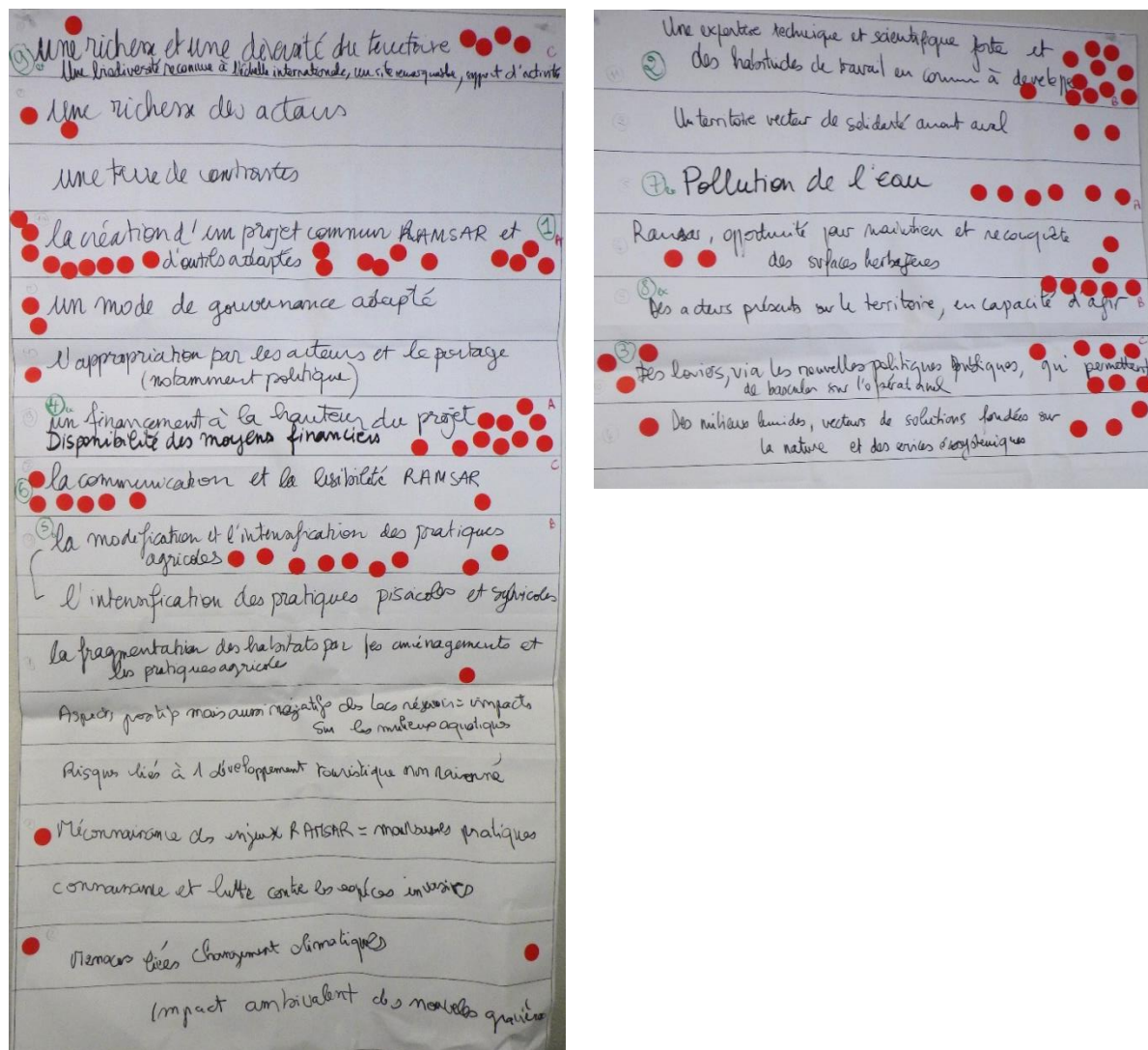
Un rapporteur désigné dans chaque groupe rend compte aux autres groupes des enjeux identifiés par son groupe.

L'ensemble des enjeux identifiés par les 3 groupes sont reportés dans un tableau. Chaque participant est ensuite invité à répartir 3 gommettes sur les enjeux qui lui semblent les plus importants.

### PRODUCTIONS REALISEES

#### Résultat brut du travail de hiérarchisation des enjeux

Figure 5 : Résultat du travail de hiérarchisation des enjeux





### Liste des enjeux présentés par ordre d'importance

1. Le besoin d'élaboration d'un projet commun Ramsar et d'outils adaptés ;
2. Une expertise technique et scientifique forte (*déjà présente sur le territoire – force du territoire à valoriser*) et des habitudes de travail en commun à développer ;
3. Des leviers (*à mobiliser – opportunités à saisir*), via les nouvelles politiques publiques, qui permettent de basculer sur l'opérationnel ;
4. Un financement à la hauteur du projet – disponibilité des moyens financiers (*identifiée comme une condition de réussite du projet*) ;
5. La modification et l'intensification des pratiques agricoles, la disparition des prairies et de l'élevage – l'intensification des pratiques piscicoles et sylvicoles ;
6. La communication et la lisibilité Ramsar ;
7. La pollution des ressources en eau ;
8. Des acteurs présents sur le territoire, en capacité d'agir (structures et outils) (*force du territoire*) ;
9. Une richesse et une diversité du territoire – une biodiversité reconnue à l'échelle internationale, un site exceptionnel, support /créateur d'activités ;
10. Des milieux humides, vecteurs de solutions fondées sur la nature et des services écosystémiques ;
11. La labellisation Ramsar, une opportunité pour faciliter la poursuite du développement de pratiques agricoles vertueuses ainsi que le maintien voire la reconquête de surfaces herbagères ;
12. Un territoire vecteur de solidarité amont aval ;
13. La richesse des acteurs : diversité et compétences ;
14. Un mode de gouvernance adapté ;
15. Des menaces liées au changement climatique ;
16. La méconnaissance des enjeux Ramsar, génératrice de mauvaises pratiques ;
17. La fragmentation des habitats par les aménagements et les pratiques agricoles ;
18. Un grand territoire et une terre de contrastes ;
19. Des aspects positifs mais aussi négatifs des lacs réservoirs : impacts sur les milieux aquatiques
20. Des risques liés à un développement touristique non raisonné.



## 3.2 PRODUCTIONS DE L'ATELIER DE TRAVAIL N°2

### CONSIGNE

Les 9 enjeux ayant recueilli le plus de voix sont répartis comme suit :

- Groupe 1 :
  - La communication et la lisibilité Ramsar ;
  - Des leviers (*à mobiliser – opportunités à saisir*), via les nouvelles politiques publiques, qui permettent de basculer sur l'opérationnel ;
  - Une richesse et une diversité du territoire – une biodiversité reconnue à l'échelle internationale, un site exceptionnel, support d'activités.
- Groupe 2 :
  - La modification et l'intensification des pratiques agricoles – l'intensification des pratiques piscicoles et sylvicoles ;
  - Une expertise technique et scientifique forte (*déjà présente sur le territoire – force du territoire à valoriser*) et des habitudes de travail en commun à développer ;
  - Des acteurs présents sur le territoire, en capacité d'agir (*force du territoire*).
- Groupe 3 :
  - La création d'un projet commun Ramsar et d'outils adaptés ;
  - Un financement à la hauteur du projet – disponibilité des moyens financiers (*identifiée comme une condition de réussite du projet*) ;
  - La pollution des ressources en eau.

10

Les participants, à nouveau répartis en 3 groupes, sont invités à répondre à la question suivante :

*Quels sont, pour vous, les chantiers prioritaires qui permettent de répondre aux enjeux identifiés ?*

Dans chaque groupe, les participants sont invités à formuler 3 réponses à la question posée, à les reporter sur le kraft affiché et à les expliquer au reste du groupe.

Une fois l'ensemble des idées exprimées, un travail de regroupement des idées similaires ou complémentaires est réalisé pour faire émerger 5 à 8 chantiers prioritaires.

A l'issue de la séance de travail en sous-groupe, un rapporteur désigné dans chaque groupe rend compte aux autres groupes des chantiers prioritaires identifiés par son groupe.

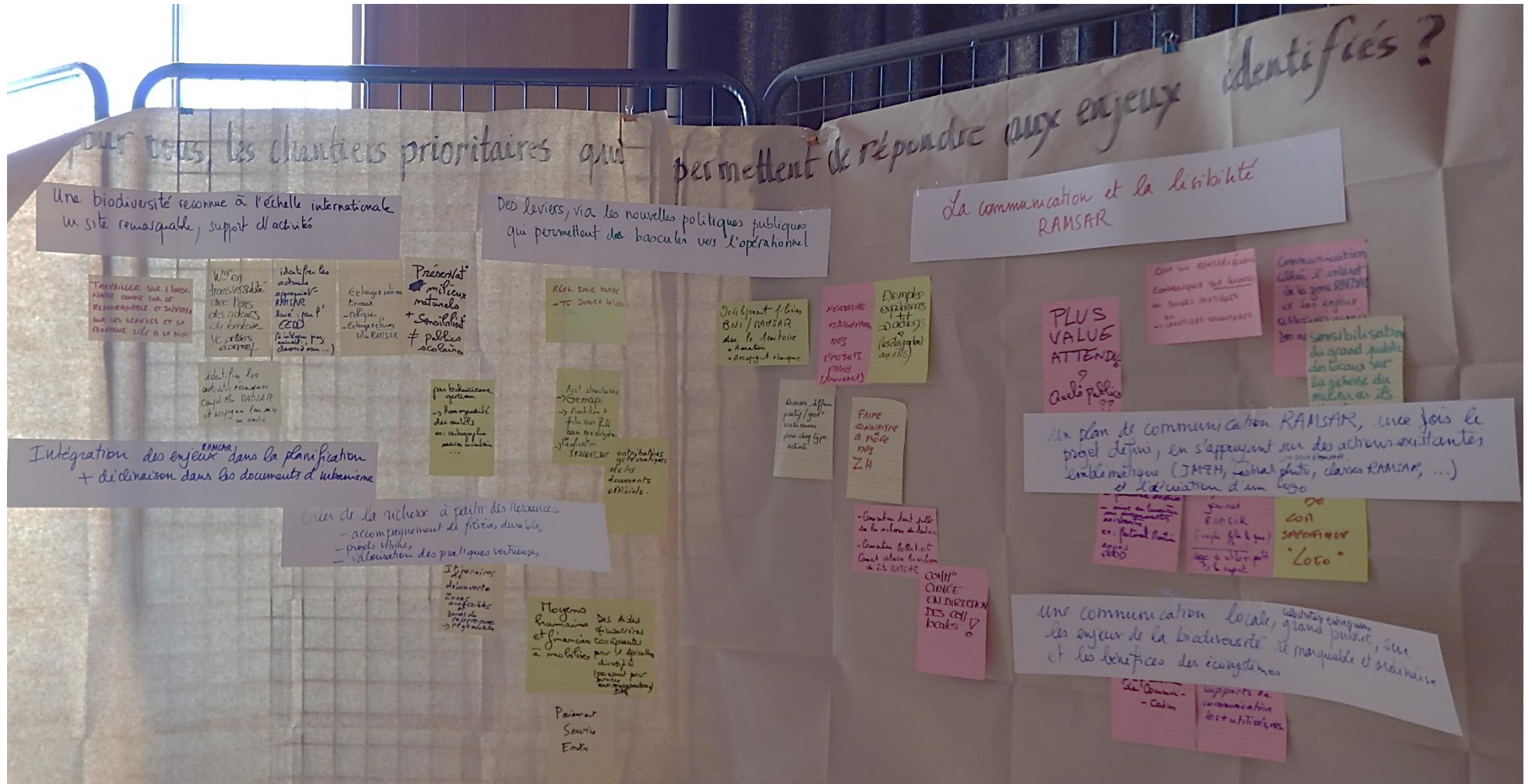




PRODUCTIONS REALISEES

Production brute du groupe 1

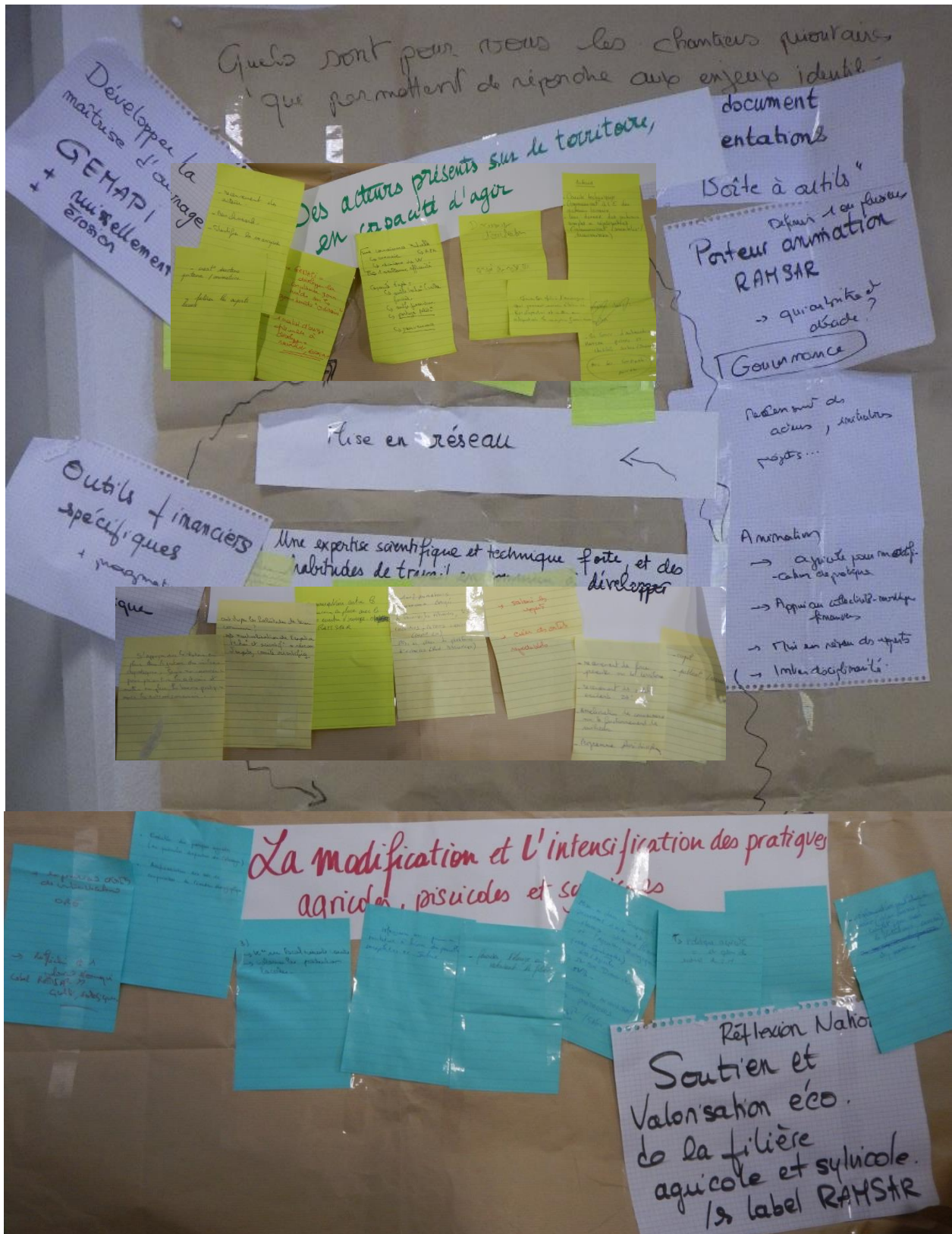
Figure 6 : Productions du groupe 1 – Atelier 2





Production brute du groupe 2

Figure 7 : Productions du groupe 2 – Atelier 2





Production brute du groupe 3

Figure 8 : Productions du groupe 3 – Atelier 2





## LISTE DES CHANTIERS IDENTIFIES PAR LES DIFFERENTS GROUPES

### Groupe 1

Les 3 enjeux sur lesquels le groupe a travaillé étaient les suivants :

- Une biodiversité reconnue à l'échelle internationale ; un site remarquable, support d'activités ;
- Des leviers, via les nouvelles politiques publiques, qui permettent de basculer vers l'opérationnel ;
- La communication et la lisibilité Ramsar.

Les chantiers prioritaires identifiés sont les suivants :

- Un **plan de communication** (une fois le projet Ramsar défini) s'appuyant sur :
  - la mise en valeur de Ramsar dans les actions existantes emblématiques (Journée Mondiale des Zones Humides, festival de photo de nature où un prix Ramsar pourrait être décerné, classe Ramsar, festival de la grue, etc.)
  - La création d'un logo, à utiliser sur tous les supports (expositions, éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), brochures),
  - L'appropriation des enjeux par de l'EEDD ;
  - Un évènement Ramsar spécifique, une journée dédiée ;
  - Une visibilité internationale (colloque, échange de classes inter-sites Ramsar) ;
  - Des itinéraires de découverte (mais aussi des zones de réserve pure).
- Une communication **locale et ciblée, à destination du grand public, des professionnels, des collectivités** (ex : « les élus parlent aux élus »), sur :
  - La richesse du territoire, les enjeux de la biodiversité remarquable et ordinaire, et les bénéfices des écosystèmes (rôle des zones humides) ;
  - mais également les bonnes pratiques, les expériences réussies et les outils (ex. chantiers volontaires) : comment valoriser les richesses ?
- Un **accompagnement des acteurs économiques vers leurs changements de pratiques** (animation, accompagnement économique) : il s'agit de créer de la richesse à partir des ressources :
  - Accompagner le développement de filières durables (bas niveau d'impact / Ramsar) ;
  - Mettre en valeur des projets vitrines ;
  - Valoriser les pratiques vertueuses ;
  - Mobiliser les moyens humains et financiers, en particulier pour l'agriculture (paiement pour services environnementaux).
- Intégrer les enjeux Ramsar dans la **planification** et les **décliner dans les documents d'urbanisme** :
  - Application des réglementations zones humides ;
  - Accompagnement des structures Gemapi pour mettre en œuvre des axes non obligatoires.

14

### Groupe 2

Les 3 enjeux sur lesquels le groupe a travaillé étaient les suivants :

- Modification et l'intensification des pratiques agricoles, piscicoles et sylvicoles ;
- Une expertise technique et scientifique forte et des habitudes de travail en commun à développer ;
- Des acteurs présents sur le territoire en capacité de réagir.

Les chantiers prioritaires identifiés sont les suivants :

- Le **renforcement de la gouvernance**:
  - Qui pilote, arbitre et décide ?



- Besoin de pilotage et de coordination par un (des ?) chef(s) de file
  - Besoin d'un document d'orientation décliné avec une « boîte à outils » pour guider et aider les acteurs dans leurs projets,
  - Nécessité de placer au centre du dispositif une animation spécifique, avec un ou plusieurs porteurs,
  - Les rôles de cette animation sont évoqués :
    - Agricole pour inciter au changement de pratiques,
    - Appui aux collectivités (technique et montages financiers)
    - Mise en réseau des experts pour développer l'interdisciplinarité.
  - Un préalable est identifié : identifier les acteurs, leurs initiatives et leurs projets pour s'appuyer sur leur exemple,
  - Développer des structures GEMAPI à la bonne échelle et qui assureraient également les compétences optionnelles « maîtrise des ruissellements et de l'érosion »
- **Le besoin d'appui par des outils spécifiques RAMSAR nationaux :**
- Des outils financiers, souples et pragmatiques,
  - Réflexion pour un soutien et une valorisation économiques des filières agricoles et sylvicoles sous label RAMSAR

### Groupe 3

Les 3 enjeux sur lesquels le groupe a travaillé étaient les suivants :

- Le besoin d'élaboration d'un projet commun Ramsar et d'outils adaptés ;
- Un financement à la hauteur du projet – disponibilité des moyens financiers (identifiée comme une condition de réussite du projet) ;
- La pollution des ressources en eau.

Les chantiers prioritaires identifiés sont les suivants :

- Conforter le rôle de l'Etat ;
- **Définir un projet territorial, un plan de gestion pluriannuel budgétisé**, sur la base d'un diagnostic. Nécessité de faire en sorte que les citoyens soient acteurs de ce projet ;
- Désigner des porteurs du projet ; regrouper les acteurs en un guichet unique ; créer une maison Ramsar de développement dans laquelle les acteurs de Ramsar travaillent ensemble ;
- **Créer une plateforme numérique** couplée à l'animation (améliorer l'accès à l'information sur la biodiversité) ; **Développer un observatoire** de la donnée naturaliste.
- **Trouver des sources de financement** via par exemple :
  - La solidarité amont-aval et urbain-rural
  - Appels à projet de la Région Grand Est
  - Une contribution de tous les acteurs et de l'Etat
  - Le développement d'un label de territoire
  - Le fait d'inscrire Ramsar comme référence pour les subventions issues des contrats plans Etat-région
  - Financement participatif
  - La Gemapi
  - Des partenariats innovants qui impliquent tous les acteurs locaux
  - Le principe pollueur-payeur
- **Mieux cibler les financements** (ex : déplaçonner les aides en faveur des territoires ruraux) et ne pas compartimenter les aides
- Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et des engrais via :
  - La modification en profondeur du système agricole dans le cadre d'une vision globale, le développement de l'agriculture biologique, des chantiers fondés sur la nature ;



- Des aides aux agriculteurs plus ambitieuses et performantes que les actuelles mesures agroenvironnementales (MAEc);
- Agir sur les habitats et désigner des bassins versants pilotes.

# ANNEXES





## Annexe 1. Liste des participants

Tableau 1 : Liste des participants

NOM ET PRENOM	ORGANISME	FONCTION
HERVE Christophe	LPO Champagne-Ardenne	Directeur
YON Daniel	Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marne (SMAEM)	Président du SMAEM
DEYRIEUX Julie	SMABV	Animatrice contrat global
GUERE Laëtitia	DREAL Grand Est	Chargée de mission arc humide
PINON-GUERIN Philippe	Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne	Directeur
MILLOT Florian	ONCFS	Conservateur de la RNCFS du lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny
DE CHAMPSAVIN Sophie	Région Grand Est	
PESME Joëlle	Conseil départemental de l'Aube	Conseillère Départementale
POKALSKY Marie-Pierre	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE	Chef de projet Pôle Patrimoine Environnement
DOMANGE Muriel	DREAL Grand Est	Chef du pôle eau Seine-Normandie
CHOUMERT Guillaume	DREAL Grand Est	Adjoint au chef de service Eau, Biodiversité, Paysages
PRUNERA Karine	DREAL Grand Est	Adjointe au chef de service Eau, Biodiversité, Paysages
LALEVEE Denis	Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et Affluents	Directeur
DENIS Marie	Fédération de la Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Responsable technique
LACHENAL Olivier	SMAH DU PERTHOIS	Technicien Rivières
GARNIER Jacky	smbma	vice-président
CHOJNOWSKI Julien	Conservatoire du Littoral - Délégation Lacs	Chargé de mission Lacs du Grand Est
POTIER Maud	Afpan l'or vert	Chargée de mission responsable de la réalisation du festival et du développement pédagogique
FOURNEL Régis	Afpan l'Or Vert	Président
URBANIAC Christophe	Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est	Directeur
MOULET Fabrice	FDAAPPMA10	Directeur
DOUBRE Claire	Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne	Chargée de missions Biodiversité et Zones humides
ROBIN Magali	AESN	Chargée d'opérations "rivières zones humides"
BEDDELEM Daniel	AESN	Directeur de la Direction territoriale des vallées de Marne
LAMY Eric	DDT Haute Marne	Chargé de mission Parc National



NOM ET PRENOM	ORGANISME	FONCTION
DELMAS Véronique	PNRFO	Directrice
BRANLE Christian	PNRFO	Président
RICHARD Jean-Baptiste	ONF	
GOUJARD Pascal	EPTB	
DURAND Aurélien	CASDDB / SMNHM	Chargé de mission planification / observatoire
MORONVAL Julien	AESN	

# Annexe 2. Présentation PowerPoint

Figure 9 : Présentation PowerPoint

**Site Mondial**  
Ramsar Etangs de la Champagne humide

**1er comité de suivi de l'étude de gouvernance – 19 septembre 2018 Saint-Dizier**

C. Thomasson  
PNRFO  
S. Richier

### Richesses et fragilités d'un site d'exception...

- Le plus ancien et le plus vaste site de la France métropolitaine,
- Un patrimoine exceptionnel en matière de biodiversité,
- Et d'autres enjeux d'intérêt général majeurs : gestion des crues, des étiages, ressource en eau potable, support de tourisme...
- Un petit nombre d'acteurs très moteurs...
- ...mais des difficultés de mobilisation plus larges liées à la taille du site, au manque de moyens, et à l'absence d'un organisme gestionnaire à l'échelle du site,
- Une identité commune et une valorisation à renforcer....

### Aux origines de la labellisation du site Ramsar

**Les zones humides d'importance internationale en France désignées au titre de la Convention de Ramsar**

- 1971, traité mondial relatif aux zones humides, habitats d'oiseaux d'eau,
- Label international qui encourage, récompense et valorise les actions de gestion durable,
- Engagement de préservation pris par les États.

### Une reconnaissance de la Champagne humide

- 1991, inscription du site Ramsar Etangs de la Champagne humide,
- 255 800ha, plus vaste site Ramsar de France métropolitaine,
- Omniprésence de l'eau et diversité de milieux humides.

### Une reconnaissance de la Champagne humide

Circulaire du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer du 24 décembre 2009

Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite :

- Critère 2** « des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées »
- Critère 4** « des espèces végétales et/ou animales à un stade critique de leur cycle de vie ou si elle sert de refuge dans des conditions difficiles »
- Critère 5** « habituellement 20 000 oiseaux d'eau ou plus »

- Omniprésence de l'eau et diversité de milieux humides,
- Reconnu comme habitat de l'avifaune migratrice et hivernante,
- 3 critères de désignation Ramsar, critères d'identification des zones humides d'importance internationale.

Credit photos : PNRFO

### La gouvernance d'un site RAMSAR

Circulaire du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer du 24 décembre 2009

- Obligations non réglementaires pour répondre aux engagements de la France,
- Une gouvernance au plus près du site.

Une gouvernance partiellement appliquée sur la Champagne humide...



## Renforcer la dynamique RAMSAR : un atout pour le territoire!

Des instances communes d'échange, de coordination, de décision et de communication...

Une meilleure valorisation du label RAMSAR et des actions réalisées

Un document d'orientations pour l'ensemble du site...

Des suivis écologiques mieux harmonisés, capitalisés et valorisés...

Conforter la gouvernance et l'animation du site Ramsar pourrait permettre....

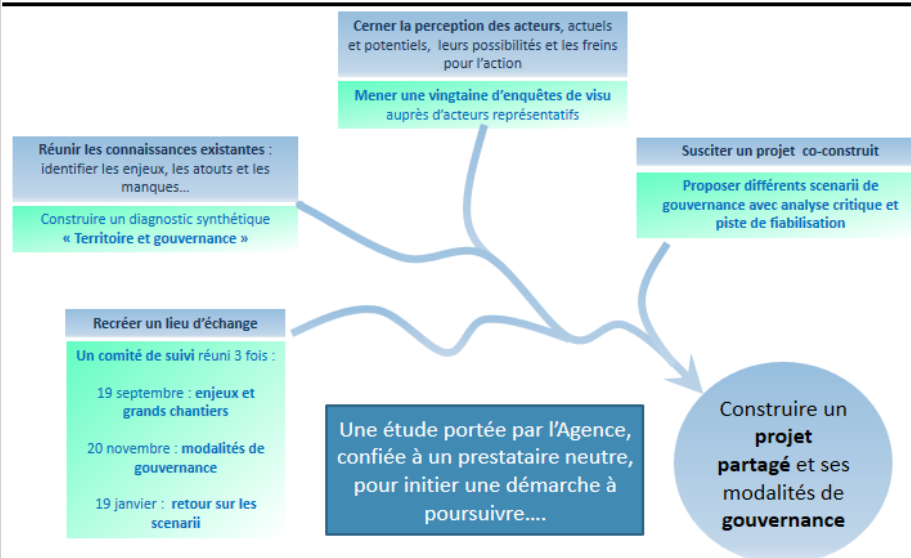
Plus d'échanges entre les acteurs...

Un appui méthodologique pour développer plus d'actions en faveur des zones humides...

Un lieu d'expérimentation pour de nouvelles pratiques, de nouveaux outils de gestion...

14/09/2018

## Une démarche participative pour renforcer l'action et la gouvernance du site RAMSAR...



C. Thomasson

L'étude de gouvernance est un outil d'aide à la décision.

L'organisation retenue dépendra de la volonté des acteurs...



PNRFO



PROJET DE LA REGION GRAND EST



22

## Objectifs et déroulé de l'après-midi

- ❑ **Objectifs de ce comité de suivi n°1 :**
  - Mettre en place une communauté de travail
  - Générer une dynamique d'engagement en faveur du projet
  - Informer les acteurs du territoire de la démarche lancée par l'AESN et la DREAL
  - Partager un socle commun de connaissances
  - Réfléchir ensemble au projet de territoire de la zone Ramsar
- ❑ **Déroulé :**
  - Présentation des grands traits du territoire
  - Atelier de travail n°1: Mise au point d'une liste d'enjeux partagés
  - Atelier de travail n°2: Identification des éléments de réponse à ces enjeux, c'est-à-dire les chantiers prioritaires à conduire sur le site Ramsar



10



## Règles du jeu



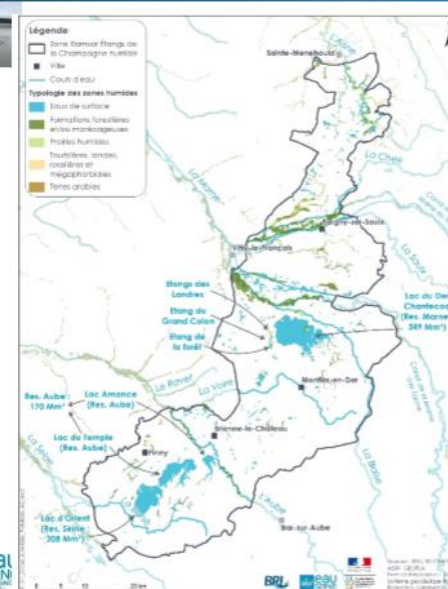
- *Ecoute de chacun sans jugement*
- *Tout le monde s'exprime*
- *Toutes les idées sont les bienvenues*
- *Court, clair, concret : pas de monologue*
- *Respect des temps de chaque séquence*



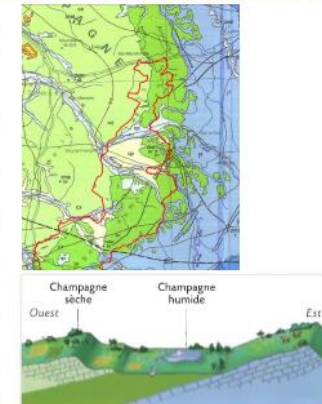
11



## Une délimitation avant tout géologique



Un territoire humide !



24 000 ha de zones humides, soit près de 10% de la superficie du territoire



## Des atouts en lien avec les zones humides

### Un axe migratoire majeur

Source : LPOCA, 2006 in (Géoplat, Boire, 2010)

### Qualité de vie et tourisme

Source : Vacances Vues du Blog

### Pêche

Source : Conservatoire du Littoral

### Une biodiversité exceptionnelle

Source : C. THOMASSOV

### Des activités agricoles diversifiées

Source : PNRFO

### Des massifs forestiers qui complètent la mosaïque d'habitats

Source : F. Lorry

## Un concentré de zones de protection et de gestion

59 % du territoire fait l'objet d'une gestion de la biodiversité

1. Espaces de biodiversité faisant l'objet d'une protection réglementaire

2. Espaces de biodiversité faisant l'objet d'une gestion

## Un territoire exemplaire du concept de solidarité amont-aval

### Protection des inondations

### Soutien d'étiage

A l'échelle de la zone Ramsar

A l'échelle du bassin de la Seine amont

### Rôle des lacs-réservoirs

### Rôle des zones humides et sols peu compactés

## Un inventaire et une caractérisation des pressions et menaces à actualiser

Pressions et menaces listées dans la fiche descriptive du site Ramsar (2008) :

- La poursuite du développement touristique autour des lacs réservoirs ;
- Le drainage des prairies humides ;
- L'enrésinement du couvert forestier et le renouvellement des plantations de peupliers ;
- L'aménagement des rivières ;
- Le développement de la pêche à la carpe de nuit sur les étangs et les gravières qui ne sont plus en exploitation ;
- La conversion de prairies en grandes cultures, engendrant une réduction des habitats de nourrissage pour certains oiseaux.

## Un inventaire et une caractérisation des pressions et menaces à actualiser

1. Etat des masses d'eau superficielles

2. Etat des masses d'eau souterraines

## Un inventaire et une caractérisation des pressions et menaces à actualiser

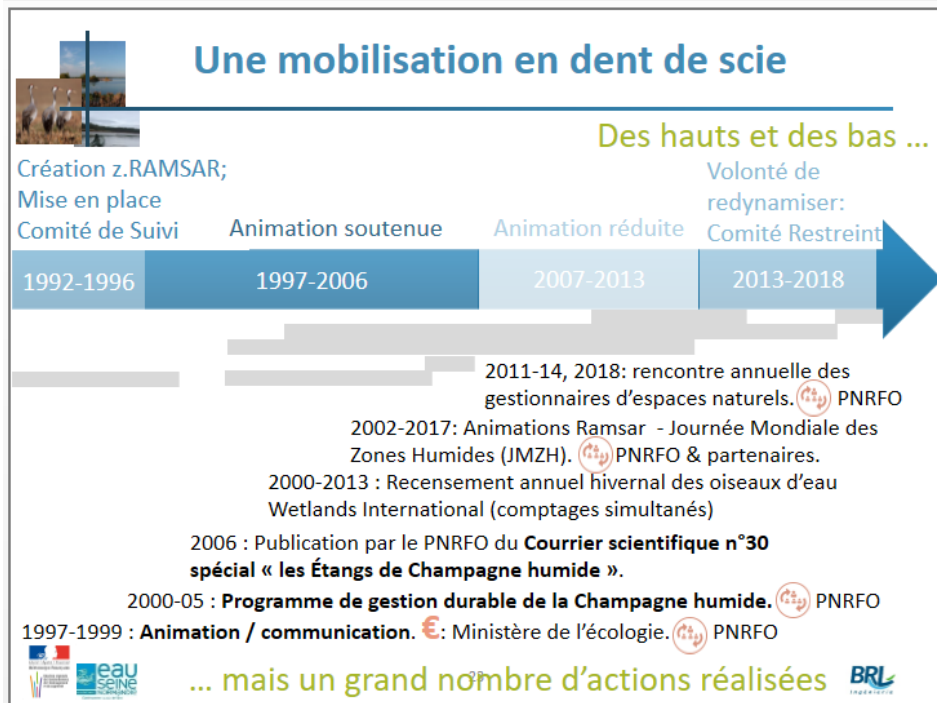
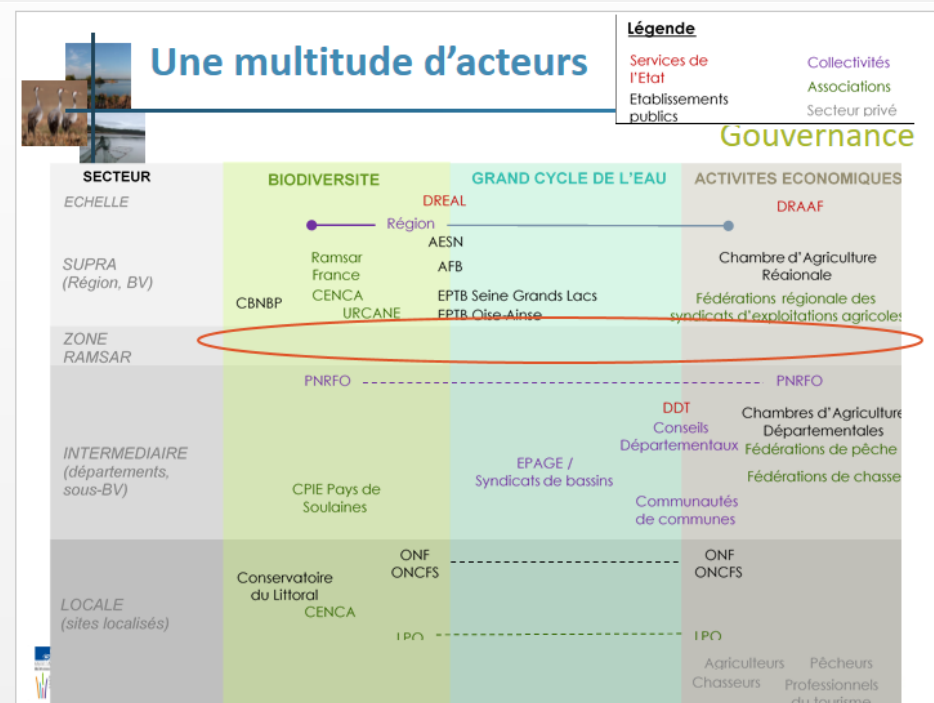
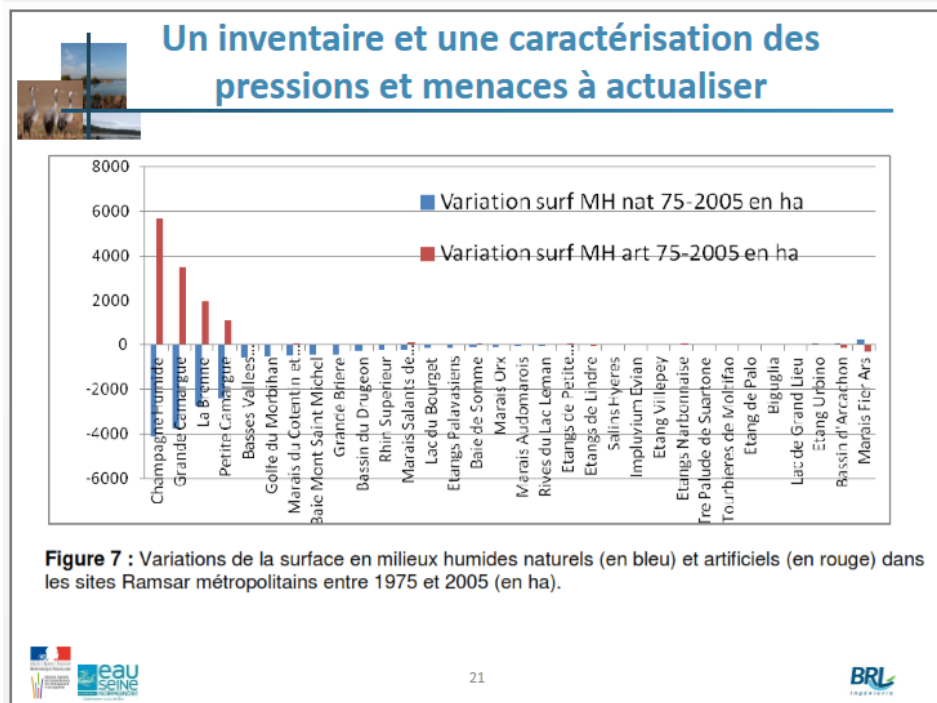
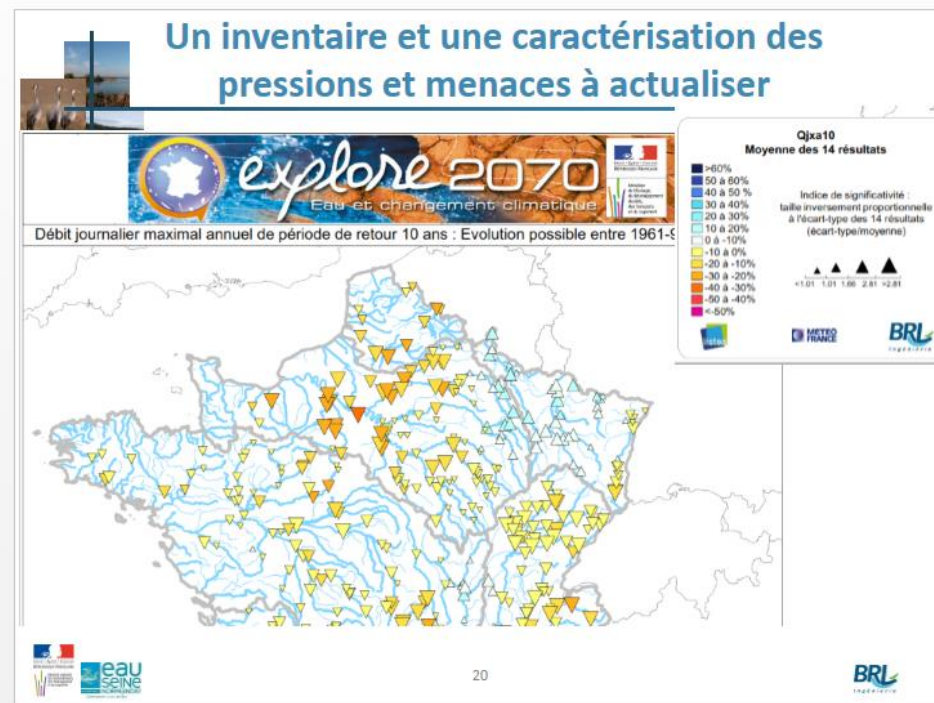
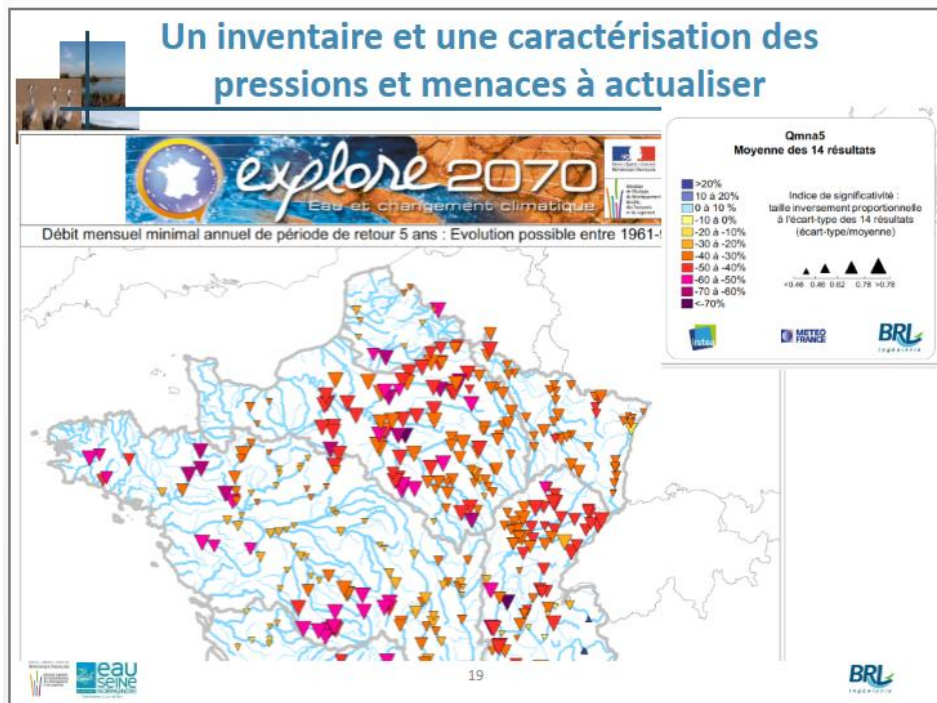
CHAMPAGNE-ARDENNE | Une hausse des températures au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, quel que soit le scénario

Température moyenne annuelle en Champagne-Ardenne : écart à la référence 1976-2005

Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5

En Champagne-Ardenne, les projections climatiques montrent une poursuite du réchauffement annuel jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario. Sur la seconde moitié du XXI<sup>e</sup> siècle, l'évolution de la température moyenne annuelle diffère significativement.

... lire la suite



- ### Atelier de travail n°1: Mise au point d'une liste d'enjeux
- ❑ **Groupe 1 :** Quels sont les points forts de la gestion et de l'exploitation durable de la zone Ramsar et les difficultés rencontrées par le territoire pour satisfaire les engagements Ramsar ?
  - ❑ **Groupe 2 :** Quelles sont les pressions et menaces susceptibles de mettre en péril ce pourquoi le site a été labellisé Ramsar ?
  - ❑ **Groupe 3 :** Quels sont les atouts actuels du territoire à valoriser et les opportunités du territoire à saisir pour accomplir pleinement les engagements Ramsar ?
- 24





**BRL**  
*Ingénierie*



[www.brl.fr/brli](http://www.brl.fr/brli)

*Société anonyme au capital de 3 183 349 euros  
SIRET : 391 484 862 000 19 - RCS : NÎMES B 391 484 862  
N° de TVA intracom : FR 35 391 484 862 000 19*

1105, avenue Pierre Mendès-France  
BP 94001 - 30 001 Nîmes Cedex 5  
FRANCE  
Tél. : +33 (0) 4 66 87 50 85  
Fax : +33 (0) 4 66 87 51 09  
e-mail : [brli@brl.fr](mailto:brli@brl.fr)